



CONTRIBUTION DU CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE SUR L'AVENIR DE LA POLITIQUE DE COHÉSION

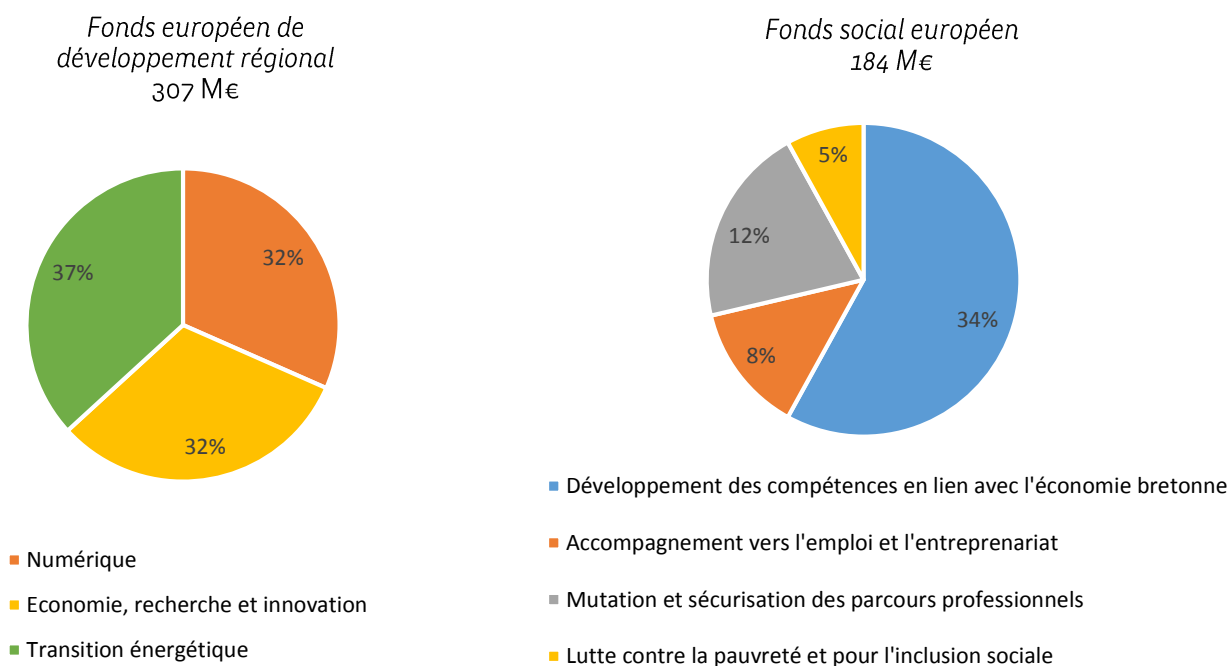


L'action de la politique de cohésion en Bretagne

Une politique indispensable au développement des territoires

Si la politique de cohésion constitue un véritable accélérateur pour les grands projets stratégiques portés au niveau régional, elle irrigue aussi l'ensemble des territoires, notamment ruraux, en soutenant des projets de proximité qui améliorent le quotidien des Bretonnes et des Bretons. Depuis 30 ans, elle représente un soutien financier de **1,6 milliards d'euros** pour la Région Bretagne.

491 millions d'euros pour la Bretagne (2014-2020) :



Chiffres clés de la politique de cohésion en Bretagne (2007-2017) :

- 4 450 projets soutenus sur tout le territoire
- 464 000 personnes accompagnées vers l'emploi
- 240 000 foyers raccordés à la fibre optique (Bretagne Très Haut Débit)
- 3 600 logements rénovés (transition énergétique)
- 400 projets de recherche et d'innovation dans les secteurs d'excellence
- 184 projets de coopération « Interreg » impliquant 120 structures bretonnes
- Des projets de mobilité durable : téléphérique urbain, pôles d'échanges multimodaux...

Une consultation publique sur l'avenir de la politique de cohésion

Le Conseil régional a lancé en octobre 2017 quatre rencontres territoriales (une par département) avec les partenaires et bénéficiaires du FEDER et du FSE. Celles-ci ont pris la forme de deux ateliers : le premier autour des grands enjeux stratégiques de la politique de cohésion et le second sur la simplification des procédures et de la mise en œuvre de cette politique. Des contributions ont également été recueillies via la consultation en ligne sur l'Atelier Breton (atelier.bretagne.bzh), l'outil participatif du Conseil régional. Au total, plus d'une centaine de structures a participé à cette démarche sur tout le territoire breton.

Les 5 propositions de la Région Bretagne pour l'avenir de la politique de cohésion

La contribution de la Région Bretagne sur la politique de cohésion post-2020 a été soumise au vote et adoptée lors de la session du Conseil régional le 15 décembre 2017. La consultation des partenaires et bénéficiaires en octobre 2017 ont permis d'alimenter les propositions suivantes autour de 5 priorités :

1. Maintenir une politique de cohésion au niveau européen pour toutes les régions

- Défendre un budget européen ambitieux, alimenté par des ressources propres en plus des contributions des Etats membres
- Affirmer que la politique de cohésion est utile et nécessaire car elle permet d'assurer le lien avec les citoyens européens en soutenant des projets qui améliorent leur quotidien
- Affirmer que la politique de cohésion est nécessaire au projet européen

2. Affirmer la singularité et l'indépendance de la politique de cohésion

- Sanctuariser la politique de cohésion afin qu'elle ne dépende pas d'enjeux déconnectés des régions
- Défendre le principe d'une politique de cohésion pour tous, y compris pour les régions les plus avancées

3. Renforcer la place des territoires

- Conforter la gestion des fonds européens au niveau régional, reconnue comme un progrès depuis 2014
- Poursuivre la territorialisation des fonds européens au plus proche des territoires, tant dans la définition des priorités que dans la mise en œuvre de la politique de cohésion
- Améliorer la communication et la visibilité de l'action de la politique de cohésion sur les territoires

4. Concentrer encore les crédits et mieux articuler la politique de cohésion avec les autres politiques européennes

- Actualiser la stratégie de spécialisation intelligente des territoires
- Rendre davantage complémentaires les fonds européens structurels et d'investissement avec les initiatives comme le Plan Juncker ou les programmes sectoriels (Horizon 2020, COSME, Life, Erasmus+, Creative Europe...)
- Décroiser les financements nationaux, régionaux et européens

5. Simplifier la mise en œuvre de tous les fonds européens

- Inverser le paradigme qui sous-tend la mise en œuvre des fonds : pour un contrat de confiance
- Harmoniser et stabiliser la réglementation européenne et nationale
- Faciliter l'utilisation des fonds européens pour les bénéficiaires
- Raccourcir les délais d'accès aux fonds



La Région Bretagne, par la voix de son Président Monsieur Loïc CHESNAIS-GIRARD, est cosignataire de la « CohesionAlliance : pour que l'UE mène une politique de cohésion forte au-delà de 2020 ».



“

La politique de cohésion vise à réduire les inégalités de développement entre les différentes régions européennes. C'est la principale politique d'investissement de l'Union européenne, qui lui consacre un tiers de son budget.

Le problème budgétaire posé par le Brexit ne doit pas faire oublier que la politique de cohésion est la principale expression de la solidarité européenne. Même si l'Europe est reconnue comme le continent le moins inégalitaire, les disparités sociales et territoriales restent importantes et doivent être combattues. Les fonds de la politique de cohésion sont essentiels pour y parvenir.

Pour la Bretagne, région périphérique à l'extrême Ouest du continent européen, la politique de cohésion est indispensable, tant vis-à-vis de la qualité de vie de ses habitants que de son attractivité.

La Région Bretagne se mobilise pour qu'après 2020, la politique de cohésion continue à faire vivre la solidarité entre tous les territoires de l'Union.”

Loïc Chesnais-Girard

Président du Conseil régional de Bretagne

Région Bretagne, janvier 2018 – Photos de couverture : © Vincent Robinot – Brest Métropole



CONTACT

Conseil régional de Bretagne
Direction des affaires
européennes et internationales
europe@bretagne.bzh